

Livret hivernal CSO 2026/2027

Compétitions hivernales 2026/2027

Meeting de zone Sud CJES	2
Meeting de zone Nord CJES.....	4
Championnats Régionaux LANA Epreuves Combinées et Marche CJES	6
Championnats Régionaux en salle LANA CJES	8
Championnats Régionaux LANA des Lancers hivernaux CJES	10
Quota jury	11
Minimas Régionaux Hivernaux LANA 2027	12

Les compétitions sont organisées par catégories d'âge, conformément aux règlements fédéraux en vigueur*

*En fonction de la liste des engagés, la CSO se réserve le droit à des adaptations d'ordre pratique.
CJES = concerne les catégories cadets/juniors/espoirs/senior

Meeting de zone Sud CJES

Samedi 16 et dimanche 17 janvier 2027

Stadium Bordeaux Lac

1- Présentation de l'épreuve :

Epreuves ouvertes CJES pour le département 33/40/47/64

Programme des épreuves :

- **1^{ère} Journée (Samedi 17 Janvier)** : 60m – 400m – 1500m – Longueur F – Perche F – Hauteur M – Poids M – Triple Saut M – 4x1 tour (CA et JU)
- **2^{ème} Journée (Dimanche 18 Janvier)** : 60m haies – 200m – 800m – Longueur M – Perche M – Hauteur F – Poids F – Triple Saut F

2- Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Engagements libres des athlètes de la zone Sud sous respect de réalisation des minimas sur le saut en hauteur et le saut en longueur (voir point 5)
- Date de fin d'engagement des athlètes : Mercredi 13 janvier 2027 à 23h59.
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf demande de repêchage exceptionnelle, les athlètes devront avoir réalisés les minimas Hors Zone.

Demande de repêchage exceptionnelle : **avant le jeudi 7 janvier à 12h**

Une caution de 15€ par athlète est requise. Cette somme sera remboursée si l'athlète se présente à la compétition : [CLIQUEZ-ICI](#)

Aucun remboursement et aucun repêchage ne sera effectué si la demande intervient alors que l'athlète n'a pas réalisé les minimas ou en est proche.

Une pénalité de 30 € sera appliquée pour toute demande soumise après le délai, contactez lanasport@athlelana.fr

3- Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Une demande de droit de participation de 20€ est à effectuer en ligne au plus tard le jeudi 7 janvier 2027 à 12h.

L'athlète doit obligatoirement avoir effectué les minimas Hors Ligue (Voir minimas page 12). Si l'athlète effectue une demande alors qu'il n'a pas réalisé les minimas, celle-ci lui verra refusée et non remboursée.

Aucune demande hors délais ne sera acceptée.

Lien HelloAsso pour règlement des 20€ : [CLIQUEZ-ICI](#)

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le jeudi 14 janvier 2027 à 12h en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 11).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

5 -Règles de compétition :

- Saut en hauteur :
 - o CJESV F : 1,30 m
 - o CAM : 1,40 m
 - o JESV M : 1,60 m
- Saut en longueur :
 - o CJESV F : 4,00 m
 - o CAM : 5,00 m
 - o JESV M 5,50 m

Les concours de saut en longueur et triple saut seront par catégories : 3 essais pour tout le monde, 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers.

Les concours de saut à la perche et de saut en hauteur se feront par niveau.

Pour les courses de sprint (60 et 60m haies) : séries par niveau et finales par catégories.

Pour les courses anneau : finale par niveau.

Meeting de zone Nord CJES

Samedi 16 janvier 2027

Limoges (87) – Salle d'athlétisme Marie-José Pérec CHEOPS 87

1- Présentation de l'épreuve :

Epreuves ouvertes CJES pour le département 16/17/19/23/24/79/86/87

2- Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Engagements libres des athlètes de la zone Nord.
- Date de fin d'engagement des athlètes : Mercredi 13 janvier 2027 à 23h59.
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf demande de repêchage exceptionnelle, les athlètes devront avoir réalisés les minimas Hors Zone.

Demande de repêchage exceptionnelle : avant le jeudi 7 janvier à 12h

Une caution de 15€ par athlète est requise. Cette somme sera remboursée si l'athlète se présente à la compétition : [CLIQUEZ-ICI](#)

Aucun remboursement et aucun repêchage ne sera effectué si la demande intervient alors que l'athlète n'a pas réalisé les minimas ou en est proche.

Une pénalité de 30 € sera appliquée pour toute demande soumise après le délai, contactez lanasport@athlelana.fr

3-Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Exceptionnellement, uniquement les athlètes de la Ligue Centre Val-de-Loire seront autorisés sur cette compétition, sans minimas. Pour les autres Ligues merci de nous contacter, les engagements seront traités au cas par cas.

Une demande de droit de participation de 20€ est à effectuer en ligne au plus tard le jeudi 7 janvier 2027 à 12h.

L'athlète doit obligatoirement avoir effectué les minimas Hors Ligue (Voir minimas page 12). Si l'athlète effectue une demande alors qu'il n'a pas réalisé les minimas, celle-ci lui verra refusée et non remboursée.

Aucune demande hors délais ne sera acceptée.

Lien HelloAsso pour règlement des 20€ : [CLIQUEZ-ICI](#)

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le jeudi 14 janvier 2027 à 12h en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 11).

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

Championnats Régionaux LANA Epreuves Combinées et Marche CJES

Samedi 23 et dimanche 24 janvier 2027

Limoges (87) – Salle d'athlétisme Marie-José Pérec CHEOPS 87

1- Présentation de l'épreuve :

- Pentathlon CAF JUF ESF SEF
- Heptathlon CAM JUM ESM SEM
- Heptathlon CAF JUF ESF SEF
- 3000m marche CAF JUF ESF SEF
- 5000m marche CAM JUM ESM SEM

2- Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Date limite de réalisation des performances : Dimanche 17 janvier 2027
- Parution de la liste des qualifiés le lundi 18 janvier 2027.
- Confirmation des qualifiés en ligne sur le site LANA avant le mercredi 20 janvier 2027 à 23h59.
- Engagement libre pour les épreuves de Marche.

En l'absence de meeting régional d'Épreuves Combinées, la Ligue fera preuve de flexibilité dans l'attribution des qualifications.

Ainsi, lorsqu'un athlète n'aura pas eu la possibilité de réaliser une performance lui permettant d'atteindre les minima requis, une demande de repêchage pourra être acceptée même si les minima n'ont pas été réalisés.

Toutefois, le dépôt d'une demande de repêchage reste obligatoire afin que la situation de l'athlète puisse être étudiée et sa participation validée par la Ligue.

→ Voir minimas page 12.

Demande de repêchage exceptionnelle : **avant le jeudi 15 janvier à 12h**

Une caution de 15€ par athlète est requise. Cette somme sera remboursée si l'athlète se présente à la compétition : [CLIQUEZ-ICI](#)

Aucun remboursement et aucun repêchage ne sera effectué si la demande intervient alors que l'athlète n'a pas réalisé les minima ou en est proche.

Une pénalité de 30 € sera appliquée pour toute demande soumise après le délai, contactez lanasport@athlelana.fr

3- Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Une demande de droit de participation de 20€ est à effectuer en ligne au plus tard le jeudi 15 janvier 2027 à 12h.

L'athlète doit obligatoirement avoir effectué les minimas Hors Ligue (Voir minimas page 12). Si l'athlète effectue une demande alors qu'il n'a pas réalisé les minimas, celle-ci lui verra refusée et non remboursée.

Aucune demande hors délais ne sera acceptée.

Lien HelloAsso pour règlement des 20€ : [CLIQUEZ-ICI](#)

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le jeudi 21 janvier 2027 à 12h en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 11)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

Championnats Régionaux en salle LANA CJES

Samedi 30 et dimanche 31 février 2027

Limoges (87) – Salle d’athlétisme Marie-José Pérec CHEOPS 87

1- Présentation de l'épreuve :

Ce Championnat est réservé aux catégories à partir de cadets.

Epreuves : 60m – 60m haies – 200m – 400m – 800m -1500m – 3000m – hauteur – longueur – triple saut – perche

- **1^{ère} Journée (Samedi 30 janvier)** : 60m – 400m – 1500m – 3000m - Hauteur F – Longueur F – Perche M – Triple Saut M – 4x1 tour (CA et JU)
- **2^{ème} Journée (Dimanche 31 janvier)** : 60m haies – 200m – 800m - Longueur M – Hauteur M – Perche F – Triple Saut F

2- Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Date limite de réalisation des performances : Dimanche 24 janvier 2027.
- Parution de la liste des qualifiés le lundi 25 janvier 2027.
- Confirmation des qualifiés en ligne sur le site LANA avant le mercredi 27 janvier 2027 à 23h59.

→ Voir minimas page 12.

Demande de repêchage exceptionnelle : **avant le Jeudi 21 janvier à 12h**

Une caution de 15€ par athlète est requise. Cette somme sera remboursée si l'athlète se qualifie aux Championnats de France : [CLIQUEZ-ICI](#)

Aucun remboursement et aucun repêchage ne sera effectué si la demande intervient alors que l'athlète n'a pas réalisé les minimas ou en est proche.

Une pénalité de 30 € sera appliquée pour toute demande soumise après le délai, contactez lanasport@athlelana.fr

3- Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Une demande de droit de participation de 20€ est à effectuer en ligne au plus tard le jeudi 21 janvier 2027 à 12h.

L'athlète doit obligatoirement avoir effectué les minimas Hors Ligue (Voir minimas page 12). Si l'athlète effectue une demande alors qu'il n'a pas réalisé les minimas, celle-ci lui verra refusée et non remboursée.

Aucune demande hors délais ne sera acceptée.

Lien HelloAsso pour règlement des 20€ : [CLIQUEZ-ICI](#)

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le jeudi 28 janvier 2027 à 12h en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 11)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédant la compétition (après clôture des engagements).

5 -Règles de compétition :

Les règles de compétition seront mises en ligne sur la page de la compétition et sur le site de la Ligue.

Championnats Régionaux LANA des Lancers hivernaux CJES

Samedi 6 février 2026 – Rochefort, complexe sportif du Polygone (17)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce Championnat est réservé aux catégories à partir de cadets : marteau, disque, javelot et poids.

2 - Conditions de participation pour les athlètes CA JU ES SE de la ligue LANA

- Date limite de réalisation des performances : Dimanche 31 janvier 2027.
- Parution de la liste des qualifiés le lundi 1er février 2027.
- Confirmation des qualifiés en ligne sur le site LANA avant le mercredi 3 février 2027 à 23h59.

→ Voir minimas page 12.

Demande de repêchage exceptionnelle : avant le jeudi 28 janvier à 12h

Une caution de 15€ par athlète est requise. Cette somme sera remboursée si l'athlète se présente à la compétition : [CLIQUEZ-ICI](#)

Aucun remboursement et aucun repêchage ne sera effectué si la demande intervient alors que l'athlète n'a pas réalisé les minimas ou en est proche.

Une pénalité de 30 € sera appliquée pour toute demande soumise après le délai, contactez lanasport@athlelana.fr

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

Une demande de droit de participation de 20€ est à effectuer en ligne au plus tard le jeudi 28 janvier 2027 à 12h.

L'athlète doit obligatoirement avoir effectué les minimas Hors Ligue (Voir minimas page 12). Si l'athlète effectue une demande alors qu'il n'a pas réalisé les minimas, celle-ci lui verra refusée et non remboursée.

Aucune demande hors délais ne sera acceptée.

4 – Informations complémentaires

Engagements en ligne du jury sur le site LANA avant le jeudi 28 janvier 2026 à 12h en respectant les quotas indiqués dans ce livret (Voir page 11)

Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site LANA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

Quota jury

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits :

L'inscription des jurys est obligatoire sur le site LANA avant 12h, le jeudi précédant la compétition. Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration

Compte pour les quotas : tous les juges, y compris les aides ou ceux en formation au niveau 1, sont intégrés dans les quotas pour le calcul des pénalités.

Le directeur de réunion pourra être amené à changer les affectations des juges pour le bon fonctionnement de la compétition.

En cas de non-respect, une pénalité de **50,00 €** par officiel manquant sera appliquée. **Les pénalités seront mises en place sur une compétition dès lors que le quota de juges nécessaire au bon fonctionnement de la compétition sera insuffisant et qu'un appel aux clubs participant à la compétition aura été fait.**

Le quota de jury par club est divisé par deux (arrondi à l'entier supérieur) si le club se trouve à plus de 300km (aller-retour), entre le siège du club jusqu'au lieu de la compétition. Le trajet étant basé sur l'utilisation de Michelin ou Mappy. Pour les clubs se trouvant en entente, c'est l'adresse du siège du club maître qui sera prise en compte.

- **Compétitions d'Épreuves Combinées**

- 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes : 2 officiels
- de 6 à 9 athlètes : 3 officiels
- de 10 à 15 athlètes : 4 officiels
- 16 athlètes et + : 5 officiels

- **Compétitions d'épreuves individuelles :**

- de 3 à 6 athlètes : 1 officiel
- de 7 à 12 athlètes : 2 officiels
- de 13 à 20 athlètes : 3 officiels
- de 21 à 35 athlètes : 4 officiels
- de 36 et plus : 5 officiels

Minimas Régionaux Hivernaux LANA 2027

	CAF		JUF		ESF/SEF		CAM		JUM		ESM/SEM	
	Ligue	Hors Zone / Ligue	Ligue	Hors Zone / Ligue	Ligue	Hors Zone / Ligue	Ligue	Hors Zone / Ligue	Ligue	Hors Zone / Ligue	Ligue	Hors Zone / Ligue
60m	845	815	840	805	830	800	770	730	750	720	730	710
200m	2800	2650	2780	2630	2740	2600	2500	2350	2420	2320	2380	2280
400m	6700	6200	6500	6100	6400	5900	5650	5300	5500	5200	5300	5100
800m	23800	22800	23700	22600	23500	22000	20900	20300	20700	20000	20300	15600
1500m / 3000m					52000/120000	52000/120000					41500	41500
60m Haies	980	930	1000	930	980	910	940	880	940	880	920	860
Hauteur	140	150	145	153	150	155	172	185	175	190	180	195
Perche	220	280	240	300	260	340	320	400	390	420	400	460
Longueur	490	530	500	540	510	560	580	630	600	650	620	680
Triple Saut	980	1080	990	1100	1000	1150	1100	1250	1200	1300	1250	1380
Epreuves Combinées	2400	3000	2500	3000	2700	3300	3200	4000	3200	4200	3400	4400
Marche	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>	<i>libre</i>
Poids	900	1100	800	1100	920	1100	1000	1200	1000	1200	1050	1200
Disque	2200	3500	2300	3500	2700	3600	2900	3800	3000	3800	3400	3800
Marteau	2700	4500	2700	4500	3000	4800	2700	4000	3000	4000	3500	4000
Javelot	2700	3200	2700	3200	2800	3400	3700	4500	3500	5000	4300	5300

Ligue d'Athlétisme de Nouvelle-Aquitaine

lanasport@athlelana.fr

06.59.47.17.29